

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 1ER JUIIN 2017

Le 1er juin, deux mille dix-sept, à 19 heures 00, le Conseil Municipal légalement convoqué s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sur la convocation et sous la présidence de Monsieur Philippe BERGNER, Maire.

ETAIENT PRESENT(E)S : MME HORSIN Valérie et MM BERGNER Philippe, GABIOT André, BISIG Arnaud, MONPOINT Olivier et VAJOU Christian.

ABSENT(E)S : MME GOUEBAULT Murielle (pouvoir donné à M. Philippe BERGNER), JOSSELIN Claude (pouvoir donné à Christian VAJOU), MONGERAND Emmanuel (pouvoir donné à M. André GABIOT) et LEGRAND Robert

- Madame Valérie HORSIN a été élue secrétaire de séance.

Monsieur le Maire demande au Conseil Municipal de bien vouloir rajouter un point à l'ordre du jour à savoir : le recrutement d'un CAE par la commune de Courceroy. Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité accepte ce rajout. Le compte rendu de la dernière séance a été lu et adopté.

INDEMNITES DE FONCTION DU MAIRE ET DES 2 ADJOINTS AU 1^{ER} JANVIER 2017

Monsieur le Maire expose aux conseillers municipaux que depuis le début de l'année 2017, le montant maximal des indemnités de fonction a évolué du fait de 2 facteurs :

- L'augmentation de l'indice brut terminal de la fonction publique
- La majoration de la valeur du point d'indice de la fonction publique

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, accepte de prendre en compte l'indice brut terminal de référence de la fonction publique à compter du 1^{er} janvier 2017 :

- Pour le montant de l'indemnité d'exercice du maire et
- Pour le montant de l'indemnité d'exercice des 2 adjoints.

FORMATIONS DES BUREAUX DE VOTE-ELECTIONS LEGISLATIVES

Il a été formé les bureaux de vote des élections législatives.

RECRUTEMENT D'UN CAE PAR LA COMMUNE DE COURCEROY

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal du recrutement d'un CAE par la commune de Courceroy à raison de 28/35^{ème}. La Commune de Courceroy met à disposition Monsieur BOUVET aux communes de Gumery pour 7/35^{ème} et Soligny les Etangs pour 7/35^{ème}.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, autorise Monsieur le Maire à signer tous documents afférents à l'embauche, accepte également cette mise à disposition et les remboursements des salaires et des charges ainsi que les cotisations, contributions y afférentes et les dépenses et frais pris pour l'agent au prorata de la durée du temps de travail prévue dans les collectivités.

Ce contrat donne droit à un remboursement des charges à hauteur de 50% sur 20 heures, soit 14h00 remboursées pour la commune de Courceroy et 3h00 pour chacune des communes de Gumery et Soligny les Etangs.

INFORMATIONS ET QUESTIONS DIVERSES

- 1) Intervention des pompiers de Courceroy afin de présenter leur activité.
- 2) Monsieur le Maire informe du recensement de la population qui aura lieu du 18 janvier 2018 au 17 février 2018. Il sera nécessaire de désigner un agent coordonnateur ainsi qu'un agent recenseur. Ce point sera mis à l'ordre du jour du prochain conseil municipal.
- 3) Monsieur le Maire informe le conseil municipal qu'il sera nécessaire de modifier le régime indemnitaire actuel par la mise en place du RIFSEEP. Un projet de délibération sera transmis au comité paritaire du Centre de gestion pour approbation. Après accord du CDG, ce point sera mis à l'ordre du jour d'un prochain conseil.
- 4) Il sera demandé un devis pour démolir le toit du lavoir de Cercy.
- 5) Le conseil municipal est favorable à la poursuite de l'aide aux familles de la commune dont les enfants sont scolarisés au collège de Nogent sur Seine concernant les fournitures scolaires.

Fait et délibéré à Gumery le 1er juin 2017.

Rien ne restant à l'ordre du jour, le Maire déclare la séance close à 20h05.

Le Maire,
Philippe BERGNER